

UNITÉ 5 : PERFECTIONNEMENT GRIMPER, SE DÉPLACER ET TRAVAILLER EN SÉCURITÉ DANS L'ARBRE

Mis à jour 05/2025

Public ciblé

- Élagueurs expérimentés.

Prérequis

- Avoir suivi les Unités 1,2,3 et 4 du PGTS
- Visite médicale obligatoire « Apte aux travaux en hauteur »
- Être munis de ses propres EPI en état et conformes à la réglementation.
- Ne pas présenter de difficultés majeures de compréhension du français à l'oral comme à l'écrit.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
► www.campusvertdazur.fr

Modalités de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur(s)

- M.Gabriel MANGIANTINI / M.Florian JOKERS / M.Lionel OBERTI
Formateurs expérimentés et habilités

Validation des acquis

- Évaluation pratique faisant l'objet d'une délivrance d'attestation de compétence, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise et par OCAPIAT pour les salariés

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 4 jours soit 28h

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr.

Tarif

- 840 €.

En adéquation avec l'arrêté du 4 août 2005, le décret du 10 octobre 2008 et la circulaire 2007-5018 du 27 juin 2007 ce module a pour but de répondre à l'obligation de formation relative à la prévention des risques de chutes liés aux travaux réalisés dans les arbres au moyen de cordes.

L'OBJECTIF

Être en capacité de choisir et utiliser les techniques spécifiques de grimper et de déplacement appropriées pour être en conformité avec la réglementation et travailler dans les arbres en sécurité (unités 4 et 5 du kit).

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusvertdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Rappel des règles de sécurité (ergonomie et port de charges) :

- Rappel sur les vérifications journalières du matériel spécifique de grimper ;
- Rappel des règles de sécurité lors des déplacements et du travail ;
- Rappel des EPI.

Rappel des différentes techniques d'ascension en sécurité :

- Rappel des avantages et inconvénients des différentes techniques de grimpe ;
- Accès en footlock ;
- Single-rope technique (SRT) : méthodes pour descendre et remonter sur la même corde.

Choix du ou des points d'ancrage en fonction des caractéristiques de l'arbre et de la technique de déplacement utilisée :

- Choisir son point d'ancrage en fonction des caractéristiques de l'arbre ;
- Choisir son point d'ancrage en fonction de la technique de déplacement utilisée ;
- Déplacement en double rappels et en triangulation ;
- Utilisation et mise en place de déviation.

Stabilisation au poste de travail et déplacements dans l'arbre :

- Connaître les différentes techniques de déplacement et travailler en sécurité ;
- Savoir se positionner dans l'arbre pour travailler en sécurité.

Positionnement des cordes et du grimpeur pendant le travail et pour la descente en toute sécurité :

- Être capable de positionner ses cordes en toute sécurité en évitant les frottements divers ;
- Respect de l'angle maximum autorisé (45°) pour la corde de travail.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : en extérieur, applications pratiques, travail individuel, échanges pratiques, livret de formation sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille d'évaluation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 97%

Année 2023-2024

(Toutes formations "Travaux en hauteur" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

